FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N°639

Du 20 septembre 2023

District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél.: 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email: district@savoie.fff.fr
Site: http://savoie.fff.fr

RAPPEL

Entente

Les ententes sont valables pour une saison. En cas de renouvellement pour cette saison, vous devez impérativement declarer l'entente en question via FOOTCLUBS, onglet "VIE DES CLUBS VDC"
Le District doit donner son avis.
Aucune remontée des licences possible pour la FMI si l'entente n'est pas déclarée validée.
Merci d'envoyer un courriel au District

Suite à un problème technique, seul le club support de l'entente doit declarer l'entente sur FOOT clubs
Les autres clubs de l'entente doivent uniquement valider la demande.
en aucun cas, ils ne doivent créer une demande

Planning des terrains

Les clubs possédant plusieurs
terrains doivent impérativement adresser au District,
le lundi précédant la rencontre, avant 18 heures,
un courriel spécifiant
le lieu de la rencontre
(commune, stade).
Les clubs ne respectant pas les consignes auront à charge de prévenir tous les officiels et le club adverse du lieu de la rencontre.

ENGAGEMENT D5 – Encore possible jusqu'au 29 septembre 2023

Si des clubs désirent encore engager des équipes en D5 merci d'effectuer votre engagement via foot clubs d'ici le vendredi 29/09/2023, vous serez alors intégré dans une 3éme poule mais ne serez pas éligibles aux Play off de la phase de printemps.

SOMMAIRE

Comité directeur	page 2	Commission des coupes	page 19 -21
Secrétariat	page 3	Commission féminine	page 22
Commission FAFA	page 4	Commission technique	page 23 -27
Commission fmi	page 5 - 7	Commission label	page 28
Commission sportive	page 8 -11	Commission des arbitres	page 28 -29
Commission jeune	page 12 -16	Commission de discipline	page 30-32
Commission futsal	page 17-18	Annexes	page 33

COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 18 septembre 2023

Information aux Clubs

La FFF invite des dirigeant(e)s (5 ans ou moins de 5 ans d'ancienneté) pour un WE à Clairefontaine les 7 et 8 octobre 2023. Départ de Chambéry en direction de la ligue à 4 h 00 le samedi. Trajet en bus de Lyon à Clairefontaine. Retour prévu à Chambéry dimanche vers 21 h 00. Tous les frais sont pris en charge par la FFF, la ligue et le district. Merci de bien vouloir faire passer les candidatures au district pour le 18 septembre (il y a 6 places pour la Savoie). Conditions requises : Avoir une licence dirigeant depuis moins de 6 ans. Etre âgé de plus de 18 ans. Pour tout renseignement, contacter le président.

Information au club

Mr Gilles HUNSTEDT : représentera le District à l'AG du **F.C. BELLE ETOILE MERCURY**

Information

WE à Clairefontaine des 7 & 8 octobre :
- La candidature de monsieur Revet (St Pierre) ne peut pas être retenue car il est licencié depuis plus de 5 ans
- Les candidatures des personnes suivantes, monsieur Charrier (La Rochette), mesdames Pin (Mercury), Brun Picard Revon (La Rochette) seront proposées à la FFF.

Assemblée générale

L'AG d'été du district aura lieu le samedi 22 juin 2024 après-midi à Villargondran

J.P Création
Sérigraphie - Flocage - Broderie
346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY
tel. 04 79 25 62 71
mail. jpcreation@jpcreation.fr

SECRÉTARIAT

Réunion du Lundi 18 septembre 2023

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 11 septembre 2023 au 18 septembre 2023

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:
ST PIERRE SPORT FOOTBALL - FC BEAUFORTIN QUEIGE - Akim MAHIOUT - F.C. BELLE ETOILE MERCURY – FC LA ROCHETTE

Commission des Règlements
GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE

Commission Sportive:
U.S. MODANE (3) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (4) - F.C. ST JULIEN - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD (6) - A.S. MONT JOVET BOZEL (4) - U.S. LA RAVOIRE (5) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - FUTSAL BOURGET UNITED - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE - FC HAUTE TARENTAISE - CBF Futsal 74 - U.S. LA MOTTE SERVOLEX (4) - A.S. LE MONTCEL - U.S. PONTOISE - U.S.C. AIGUEBELLE (2) - A.S. LA BRIDOIRE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - F.C. VILLARGONDRAN - Union Olympique Albertville (4) - J.S. CHAMBERIENNE (2) - COGNIN SP.(2) - U.S. DOMESSIN - F.C. ST BALDOPH (3) - A.S. DE BARBERAZ - ENT. S. DE TARENTAISE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY (2) - CHAMBERY SPORT 73 (2) - ENT. VAL D HYERES (2) - F.C. ST MICHEL SP. - AIX F.C. - A.S. D UGINE - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - F.C. SUD LAC - F. C. DE CHAUTAGNE (4) –U.S. GRIGNON - ISERE DISTRICT – FC NIVOLET – ST PIERRE SPORT FOOTBALL-(2) - AS DE BARBERAZ – MARTHOD SP – MONTMELIAN A (2) –AS LA BRIDOIRE – FC LA ROCHETTE (2) – FC ST MICHEL SP

Commission De Discipline:
Mehmet KARABULUT – Hugo POINTET - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY

Commission Des Arbitres:
A.S. DE BARBERAZ – MOURCHAD Abdelghani – CHELLOUG Zoheir

Commission des Coupes :
ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - U.S. CHARTREUSE GUIERS - FOOTBALL USM - U.S. PONTOISE - U.S. GRIGNON - ST PIERRE SPORT FOOTBALL - MARTHOD SP. - F.C. LAISSAUD - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE

Commission Délégation:
Union Olympique Albertville

Commission FAFA:
U.S. CHARTREUSE GUIERS - AIX F.C.

Commission Label:
ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY

COMMISSION FAFA

18 septembre 2023

Notes aux clubs

Les clubs souhaitant bénéficier de l'aide FAFA (jusqu'à 20 000€) pour l'achat d'un mini bus doivent contacter le district par mail avant **le 30 novembre 2023.** Nous restons à votre écoute pour tous renseignements concernant les modalités et pour vous aider à construire le dossier.

COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

18 septembre 2023

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76
Membres : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : TABLETTES et point d'attention

Comme déjà indiqué sur plusieurs PV, le district n'a pas de tablettes à mettre à disposition des clubs
Vous devez vous en procurer une qui réponde aux critères demandés

- RAM : 2Gb
- Ecran : 10"(Android) / 9.4"(Ipad)
- Résolution Ecran : 1280 x 800 pixels
- Batterie : 6400 mAh
- CPU : Quad-core ARM @ 1.8GHz
- Capacité de stokade : 16Gb

ATTENTION : Certaines nouvelles tablettes ont un nouveau système d'exploitation qui ne permet pas de charger l'application FMI à partir du store.

Les tablettes récentes concernées indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google.

Une procédure validée par certains clubs déjà, permet de contourner le problème

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

Télécharger le lien APK :

https://app.lfpl.fr/fmi/feuille_de_match_informatisee_3_9_0_0.apk

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici un exemple de procédure pour les tablettes Lenovo TAB M10.

1. **Paramètres**
2. **Applis et notifications**
3. **Préférences avancées**
4. **Accès spécifiques des applications**
5. **Installation d'applis inconnues**
6. **Sélectionner « Chrome »**
7. **Autoriser cette source**

FMI : ABSENCE week-end du 9-10 septembre

Courrier reçu de :
Saint Pierre : lu et noté
Aiguebelle : lu et noté
VAL d'HYERES : lu et noté

Comme indiqué dans le PV précédent, suite au non-envoi de la fiche d'anomalie FMI, non appliquons les amendes prévues au niveau des règlements du district pour les clubs suivants :

GAPS
CF73

FMI : ABSENCE week-end du 16 17 septembre

Il est demandé aux clubs suivants d'envoyer au plus tard pour dimanche soir 1 octobre, la feuille d'anomalie FMI concernant les rencontres pour lesquelles la FMI n'a pas été utilisée.

Cadets U17 / 1 / Poule A
Aix Fc 1 - Modane Us
Chambery Savoie Foot 2 - Cham. Sport 73 1

Cadets U17 D2
Fc Chambotte 1 - Ent Fc Maurienne 2
Gaps 2 - As Ugine 1

Minimes U15 D2
As Ugine 1 - As Hte Combe Savoie 1
La Ravoire U.S 3 - Ent. Chautagne Culoz 1
Ent Basse Maurienne 1 - U.S. La Motte Servol 1

Sans réponse de votre part, nous appliquerons les amendes prévues au niveau des règlements du district

IMPORTANT : Nous rappelons que dès qu'un match est mis à disposition des clubs, la FMI doit être faite, même en cas de forfait d'une équipe.

https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2020/09/document-absence-FMI-2023-2024.pdf

la procédure est disponible sur le site du district.

https://savoie.fff.fr/simple/fmi-procedure-match-non-joue/

FMI : Point sur demandes de formation

Comme toutes les années, nous vous avons proposé des séances de formation pour les nouveaux comme pour les anciens membres de vos clubs.
Un seul club a répondu : U S PONTOISE
La formation aura lieu à Pont De Beauvoisin : date en cours de définition

FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI
Et sur internet dans assistance FMI (adresse HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31
Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 18 septembre 2023

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Christophe VALENTINO, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS RECUS

Club AS BRIDOIRE :
Engagement d'une deuxième équipe séniors pour la D5 pour intégrer
La 3ème poule (si minimum de 3 équipes) mais ne sera pas éligible aux Play off de la phase printemps.

JS CHAMBERY : lu et noté.

FC ST MICHEL : lu et noté, demande changement de date Rencontre (D3 B) du 23/09/2023 20h au 24/09/2023 15h ST MICHEL1 / FC MERCURY 2 pour cause travaux Eclairage accord des deux clubs et de la Commission.

UO ALBERTVILLE : lu et noté demande changement de date Rencontre (D3B) du 23/09/23 20h au 24/09/2023 15h FC VILLARGONDRAN1/ UO ALBERTVILLE 2 accord des deux clubs et de la Commission.

MODIFICATION DE RENCONTRE

D2 :
Match n°26468281 – CŒUR DE SAVOIE F1 – LA RAVOIRE US 1. Se joue dimanche 24 septembre à 15H00.
Cette rencontre se joue au Stade de l'avenir à CHIGNIN
D4 :
Match n°26475481 – CŒUR DE SAVOIE F2 – HAUT FOOTBALL CHY 1. Se joue dimanche 24 septembre à 12H45.
Cette rencontre se joue au Stade de l'avenir à CHIGNIN

COULEURS MAILLOTS CLUBS

Reçu :
U O ALBERTVILLE
Couleurs non reçues,
FC SUD LAC, AS BARBERAZ, FC DE NIVOLET, FC BAUGES, US GRIGNON,
CHAM SPORT 73, SF CHALLES, AS HAUTE COMBE DE SAVOIE.

Article 24-2-5 District de Savoie :

Couleurs maillots de prêt :

Les clubs qui ne sont pas à jour sont priés de se mettre en règle
Comme le règlement le demande, et nous envoyer au plus vite par mail.

Dernier rappel.
AF MONTMELIAN, HFCC, ET.S. LE BOURGERT, AS BOZEL, CŒUR DE SAVOIE,
US PONT DE BEAUVOISIN, ES TARENTAISE, US MODANE, FC ROCHETTE

Notes aux clubs

Erratum :
Erreur sur PV No 631 : sur CHAM SPORT 73 (D3 A), il faut lire la Commission attend courrier le 25/09/2023 au lieu du 25/11/2023 pour programmation des rencontres à venir.

Match Remis (D3B) No 26473936 du 01/10/2023 pour cause 4éme tour coupe de France le match sera reprogrammé ultérieurement
US GRIGNON 1/ FC VILLARGONDRAN 1

Si des clubs désirent encore engager des équipes en D5 merci d'effectuer votre engagement via foot clubs d'ici le vendredi 29/09/2023, vous serez alors intégré dans une 3éme poule mais ne serez pas éligibles aux Play off de la phase de printemps.

Forfait

Article39-4 Règlement du District :
Match N° 26473804 du 10/09/2023 Aller CAM ST JEAN 2/ FC ST MICHEL 1
1er Forfait du club du club CAM ST JEAN 2 (Amende 175€ District)
Résultat : CAM ST JEAN2 : 0 but – 1 point
FC ST MICHEL 3 buts, 3 points

Divers rappels aux clubs

ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie
Pour toute modification il faut obligatoirement l'accord du club adverse via foot club
Avant le lundi 18Heures qui précède la rencontre pour tout changement (horaire, date, terrain et match inversé) les demandes arrivant à partir du mardi seront hors délais !!!!!.

LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE
« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »

Numéro du club « 0000000@laurafoot.fff.fr »

VEUILLEZ renseigner au plus tôt sur foot club les contacts club saison 2023/2024
« Au moins 2 personnes du club »
Afin de pouvoir joindre le club le week-end en cas de divers problèmes MERCI.

36 - 2 – 1 - Match se déroulant en nocturne

1) Lorsqu'un club en District de Savoie dispose d'installations classées en catégorie E-5 selon les règlements généraux de la FFF, il pourra fixer auprès de la Commission Sportive la rencontre le vendredi (avec l'accord des deux (2) clubs), le samedi à la demande seule du club recevant. 23 Règlements sportifs du District de Savoie de Football & Annexe Championnats Jeunes Saison 2019/2020 L'heure de la rencontre sera fixée à 20 H 00 son adversaire ne pourra refuser son accord pour le samedi.
2) Un club dès communication de la composition de sa poule de championnat peut solliciter le coup d'envoi de ses rencontres à domicile, le samedi ou le vendredi à 18 H 00 ou 19 H 00. Cette demande doit être formulée auprès de ses adversaires et de la Commission Sportive 15 jours au plus tard avant la première journée de compétition. Les clubs adverses en cas de désaccord doivent faire parvenir l'avis motivé de leur refus au club demandeur et à la Commission Sportive 15 jours avant la date de la rencontre (Celle-ci sera alors fixée définitivement à 20 H 00 le samedi).

U20 Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 18 septembre 2023

Présent : Mr HANS Alain

Courriers clubs reçus

UO ALBERTVILLE :	**Les matchs auront lieu sur le terrain en herbe et terrain de repli synthétique.**
LA SAVOYARDE :	**Reçu planning terrain**
AS BOZEL :	**Les matchs U 20 se joueront à 17 H 00**
US LA MOTTE :	**Vu et noté**
ENTS – DRUMETTAZ MOUXY :	**Nécessaire fait.**

CHAMPIONNATS

Les Matchs suivant : SE JOUERONT le MERCREDI 01 NOVEMBRE SUITE GAMBARDELLA
US LA MOTTE SERVOLEX // CHAMBERY SPORT 73
AS BOZEL // GJ LA SAVOYARDE

Note aux clubs

Les coachs doivent mettre un contact sur FOOT CLUB afin que les équipes puissent se contacter en cas de problème.

LES CLUBS AYANT PLUSIEURS TERRAINS DOIVENT SIGNALER AU DISTRICT SUR QUEL TERRAIN VOUS ALLER JOUER LE LUNDI AVANT 18 H 00.

COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Réunion du Lundi 18 septembre 2023

NOTE AUX CLUBS EN ENTENTE

Suite à un problème technique, seul le club support de l'entente doit déclarer l'entente sur FOOT CLUBS
Les Autres clubs de l'Entente doivent uniquement valider la demande.
En aucun cas, ils ne doivent créer une demande

Saison 2023/2024
Engagements

Procédure d'engagement 2023/2024

Pour cette saison 2023/2024 suite au changement du module compétition la procédure des engagements se trouvent modifiés POUR TOUTES LES CATEGORIES : SENIORS à U 13

Les clubs devront engager leurs équipes impérativement, par foot club avant les dates suivantes.
les désidératas sont également à saisir sur foot club (jumelage, alternance et indisponibilités des terrains…) avant les dates limites d'inscription des engagements ci-dessous.

Rappel date limite engagements/Désidératas

Echéancier engagements/désidératas 2023/2024
par Footclubs

U15 à 8	(26 €/équipe)	17 septembre 2023
U17 à 8	(26 €/équipe)	17 septembre 2023
U13 Benjamins	(toutes catégories) (gratuit)	13 septembre 2023

Coupe de France Benjamins *(gratuit)*
Pas de document d'engagement, Les équipes engagées en championnat seront automatiquement engagées en Festival U13 « Pitch ». Une équipe par club

Sur formulaire

U11 - Pupilles	(gratuit)	17 septembre 2023
U9 - Poussins	(gratuit)	17 septembre 2023
U7 - Débutants	(gratuit)	20 septembre 2023

Pour ces trois catégories, le lien et les formulaires en ligne, seront communiqués prochainement sur le site

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT
Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.
Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Note aux clubs

Le club de MODANE remplace le club de BOZEL en POULE A et BOZEL
Remplace MODANE en poule D2

CHAMPIONNATS

MATCHS REPORTES suite à la coupe GAMBARDELLA

CHARTREUSE- HAUTE COMBE
DOMESSIN- AIX
COGNIN- VAL D'HYERES
LA SAVOYARDE- SAINT PIERRE
LA RAVOIRE- LA MOTTE
BOZEL- CHAMBOTTE

Tous les matchs se jouant au NIVOLET se joueront à 16H30

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Courriers clubs reçus

AIGUEBELLE USC – Reçu feuille de match et document de non-fonctionnement FMI.

Lieux des rencontres.

LA SAVOYARDE / VAL D'HYERES / FC. CHAUTAGNE L / GAPPS.

Modification d'heure de match.

D2 POULE C

Match n°26983555 LA RAVOIRE US 3 -ENT DRUMETTAZ MOUXY 2 – Se joue à 12H00. Stade de la RAVOIRE

A) Lieux Des Rencontres :

D.1 POULE. A.

Match N°.26982175- GAPS 1 / FC. NIVOLET 2 Se joue au stade de NOVALAISE.

Match N°.26987443. Gj. LA SAVOYARDE 1 / AIGUEBELLE USC 1. Terrain synthétique A. SERRAZ 2.

D.2. POULE. A.

Match N°.26986820. Ent. FC. MAURIENNE 1 / FC HAUTE TARENTAISE 2. Stade Marcel FAURE BRAC.

D.2. POULE. B.

Match N°.26835745. ENT.VAL D'HYERES 1 / Gj. LA SAVOYARDE 2. Se joue au stade de VIMINES.

D.2.POULE C.

Match N°.26983393. ENT.CHAUTAGNE CULOZ 1 / ST. PIERRE SORT 1. Se joue à CHINDRIEUX.

MATCH REMIS

D.2.A. DU 17/09/2023.

Match N°.26837879 A.S. UGINE 1 / A.S. HAUTE COMBE DE SAVOIE 1. (22/10/2023)

RAPPEL

Toujours vous munir avant une rencontre d'une feuille de match Papier en cas de panne F.M.I.
Merci au Club d'AIGUEBELLE d'avoir faire une feuille de match papier le week-end dernier.

15 A JUIT

-- GAPS / A.S. BARBERAZ : ST.PIERRE D'ALBIGNY.

Pour INFO aux autres clubs

Vous avez encore le temps d'inscrire des équipes dans ce championnat complémentaire.

FORFAIT GENERAL

F.C. ST. BALDOPH. La commission prend note de votre décision tout en regrettant celle-ci.
Elle espère vous revoir bientôt.

U13 **Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21**
Faïçal REMILI : 06 18 18 30 28

COURRIERS :

Engagements et désidératas :

- AS MONT JOVET BOZEL :
  Engage : 1 équipe en D2 et 1 équipe en D3

- US CHARTREUSE GUIERS :
  Engage : 1 équipe en D2 et 1 équipe en D3

- ENT DRUMETTAZ MOUXY :
  Engage : 1 équipe en D1B et 1 équipe en D2

- AS LE MONTCEL :
  Engage : 1 équipe en D2 et 1 équipe en D3

- FC VILLARGONDRAN = FC MAURIENNE
  Modification, suppression de l'équipe D1B.
  Engage : 1 équipe en D2 et 1 équipe en D3

- US LA RAVOIRE :
  Engage : 1 équipe en D1A et 1 équipe en D2 et 2 équipes en D3.

- JS CHAMBERY :
  Engage : 1 équipe en D3.

- SAINT PIERRE SPORT :
  Engage : 1 équipe en D1B et 1 équipe en D2 et 1 équipe en D3. (Equipes jumelées)

- MARTHOD SPORT :
  Engage : 1 équipe en D3 ou D2 à confirmer

- US DOMESSIN :
  Engage : 1 équipe en D3

- FC SAINT BALDOPH :
  Engage : 2 équipes en D3

- AS BARBERAZ :
  Engage : 1 équipe en D2 2 équipes en D3.

- FC BELLE ETOILE MERCURY :
  Engage : 1 équipes en D1A, 1 équipe en D2 et 1 équipe en D3. (Equipes jumelées)

- ENT VAL D'HYERES :
  Engage : 1 équipes en D2 2 équipes en D3.

- FC SUD LAC :
  Engage : 1 équipes en D3.

- COGNIN SPORT :
  Engage : 1 équipe en D3.

- US GRIGNON :
  Engage : 1 équipe en D3.

- CAM :
  Engage : 1 équipe en D1B et une équipe en D3. (Equipes jumelées)

- GPT JEUNES LA SAVOYARDE :
  Engage : 2 équipes en D2 et 2 équipes en D3. (Equipes jumelées et en alternance 2 par 2)

- US LA MOTTE :
  Engage une 5ème équipe en D2 (Equipes jumelées 2 par 2)

le Local
Brasserie Locavore
MADE IN SAVOIE
PRODUITS LOCAUX
HAUTE-SAVOIE & ISÈRE

COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 18 septembre 2023

Saison 2023/2024
Engagements

Procédure d'engagement 2023/2024

Pour cette saison 2023/2024 suite au changement du module compétition la procédure des engagements se trouvent modifiés POUR TOUTES LES CATEGORIES : SENIORS à U 13

Les clubs devront engager leurs équipes impérativement, par foot club avant les dates suivantes.
les désidératas sont également à saisir sur foot club (jumelage, alternance et indisponibilités des terrains…) avant les dates limites d'inscription des engagements ci-dessous.

Rappel date limite engagements/Désidératas

Echéancier engagements/désidératas 2023/2024
par Footclub

Futsal

Coupe de Savoie (Seniors à U13)	(gratuit)	26 novembre 2023

Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

SONT INSCRITS EN CHAMPIONNAT BI DEPARTEMENTAL AU .13.09.2023 :

ASS FUTSAL ROCHETTE O 2
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL BOURGET UNITED
LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY
Coté Savoie
THONON
CBF 74
FLAC 2
Coté Haute Savoie

Une réunion Visio s'est tenue le mercredi 13 septembre avec les clubs intéressés.
US CHARTREUSE GUIERS
A FUTSAL ROCHETTE O
FUTSAL BOURGET UNITED
FUTSAL LAC ANNECY
CLUSES BONNEVILLE FORON

Absents : HAUT DE CHAMBERY FOOTBALL et AS THONON

Étaient également présents le District de Haute Savoie Pays de Gex et le District de Savoie.
Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller-retour soit 12 matchs.
Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres (aller/retour)
Les 3 derniers jouent les places de 5 à 7 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)

Début du championnat semaine du 16 au 22 Octobre 2023

Un questionnaire est envoyé aux clubs sur la boite mail officielle, merci de répondre avant la fin du mois de septembre 2023.

COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du 18 septembre 2023

Présents : Jérôme SPADA, Maurice BILLAUD,
Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE de FRANCE 2023-2024

4émes tour le dimanche 01 octobre 2023

COUPE de FRANCE FEMININES 2023-2024

2émes tour le dimanche 01 octobre 2023

COUPE GAMBARDELLA 2023-2024

2èmes tour le Samedi 23 Septembre 2023

CROSSEY	vs	CHARTREUSE GUIERS
DEUX ROCHERS	vs	GROUPEMENT LA SAVOYARDE 1
VAL D'HYERES	vs	RACHAIS
LA MOTTE SERVOLEX 1	vs	VALLEE DU GUIERS
AIX FC	vs	ANNECY LE VIEUX
GCO	vs	NIVOLET
GVHD	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOT
CAM	vs	BOZEL

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

Prochain tour le Dimanche 29 octobre 2023
Tirage prévu le 9 octobre 2023

RAFFIN

Prochain tour le Dimanche 29 octobre 2023
Tirage prévu le 9 octobre 2023

FEMININES A 8

1er tour le Dimanche 22 Octobre 2023
Tirage prévu le 9 octobre 2023

U20 TRIQUET

Tirage effectué par Serge COHEN trésorier au district

1er tour le samedi 28 octobre 2023

Us La Motte Serv 1	vs	Mercury B. Etoile Fc 1
J.S. Chamberienne 1	vs	Cham. Sport 73 1
Drumet. Mouxy Es 1	vs	St Baldoph Fc 1
St Pierre Sport 1	vs	Gaps 1
A.S. Mont Jovet Boze 1	vs	Gj La Savoyarde 1

U17 TRONCY

1er tour match en retard le Samedi 21 octobre 2023

Aix fc 1	vs	Us La Motte Serv 1
Drumet. Mouxy Es 1	vs	Fc Chambotte 1
Ent football chautagne 1	vs	Mercury B. Etoile Fc 1
Haute Tarentaise Fc 1	vs	Gj La Savoyarde 1

2èmes tour le Samedi 21 et 28 octobre 2023

U15 PILLET

2èmes tour le Dimanche 22 octobre 2023

U13 PITCH

1er tour le Samedi 4 novembre 2023
Tirage prévu le 16 octobre 2023

U13 PIGNIER/SERALINI

1er tour le Samedi 21 octobre 2023
Tirage prévu le 9 octobre 2023

U11 CREDIT AGRICOLE

1er tour le Samedi 21 octobre 2023
Tirage prévu le 9 octobre 2023

INFORMATION IMPORTANTE

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons
La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le Dimanche soir avant 20heures.
En cas de problème de TRAMSMISSION de FMI
Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1er page)
Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs ne respectant pas ces demandes.

COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 18 septembre 2023

Championnat

Le calendrier est en ligne, quelque problème informatique perturbe les journées où des rencontres apparaissent. Un mail d'explication a été envoyé aux clubs participants à ce championnat.

ATTENTION MODIFICATION DU CALENDRIER DES LA SEMAINE PROCHAINE.
LES ADVERSAIRES, LES LIEUX PEUVENT CHANGER. VERIFIER BIEN VOTRE SITUATION.
RAJOUT DE 4 JOURNEES

La rencontre
EF CHAUTAGNE contre MONTMELIAN AF du dimanche 24 Septembre 2023 se jouera sur le terrain de SERRIERES EN CHAUTAGNE
US ST REMY, le nécessaire va être fait pour le week-end des 28 ET 29 octobre 2023

COMMISSION TECHNIQUE

Lundi 18 septembre 2023

Contacts :
Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr
Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr
Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr
Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024.
ATTENTION la procédure d'inscription a changé.
Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie
https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates desformations sur le site du District (rubrique formation)
N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs
Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires surl'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.
Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.
Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS
RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.
Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.

Formations 2023 - 2024

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 21 octobre 2023 et samedi 4 novembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscription reçue : **1**
Sébastien GUABELLO (FC CHAMBOTTE)

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes
Dates : jeudi 2 novembre 2023 et samedi 9 décembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **2**
Bastien HALTER - Maxence VELON (FC CHAMBOTTE)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 9 décembre 2023 et samedi 13 janvier 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **16**
Théo LUCET (USC AIGUEBELLE)
Laurent BRUNET - Fabrice RELA (AIX FC)
Yanis KETTANI (US LA RAVOIRE)
Nicolas BRUNET – Grégory MARCHIORI – Lucas THIBAUD (FC LAISSAUD)
Raffet ZORLU (MONTMÉLIAN A)
Chérif SORIBA (FC NIVOLET)
Candidats non prioritaires car hors département
Lucas BONIN – Sofian GHILAS – Morgan PERNOD – Othmari IHNANE (CS BELLEY)
Guylain BAUDELOT (CS AMPHION PUBLIER)
Jonathan SERIGNAN (MEYTHET ES)
François MENDES (FC ARENTHON)

- Formation CFI « FUTSAL U13/U15 » Module Base Initiation - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 16 décembre 2023 et dimanche 17 décembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscription reçue : **0**

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes
Dates : dimanche 14 janvier 2024 et dimanche 28 janvier 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **2**
Candidats non prioritaires car hors département
Simon ROYER (UNION SALEVE FOOT)
Vincent REY (ENT S THYEZ)

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes
Dates : vendredi 1er mars 2024 et lundi 15 avril 2024

Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscription reçue : **0**

- Formation CFI U9 Mineurs Filles - limitée à 16 personnes
Dates : vendredi 1er mars 2024 et lundi 15 avril 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscription reçue : **0**

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes
Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscription reçue : **1**
Victoria DOS SANTOS (ETS LE BOURGET DU LAC)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes
Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **2**
Abdelkader DJEBABLIA (AIX FC)
Baptiste BOIS (GAPS)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 9 mars 2024 et samedi 23 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **6**
Mohamed ALTUNGOLLER – Nicolas PORRO (AS UGINE)
Mathis GARAVEL (US CHARTREUSE GUIERS)
Candidats non prioritaires car hors département
Sofian GHILAS (CS BELLEY)
Sébastien DE MARCHI (AS SILLINGY)
Antony CORREIA (FC LA FILIERE)

Certifications 2023 - 2024

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats
Date : lundi 9 octobre 2023
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

CERTIFICATION ANNULÉE
PAR MANQUE DE CANDIDATS

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 19 octobre 2023
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **1**
Maxime LAMBERT (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 9 novembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscriptions reçues : **2**
Noa DUTREMBLE (AIX FC)
Candidat non prioritaire car hors département
Thomas DE SOUSA (FC LES MARTRES D'ARTIERE LUSSAT)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats
Date : mardi 21 novembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 14 décembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 7 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscriptions reçues : **2**
Théo ALEXANDRE (ENTT F CHAUTAGNE)
Candidat non prioritaire car hors département
Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats
Date : lundi 25 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 2 mai 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 23 mai 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats
Date : mardi 4 juin 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €

Inscription reçue : **0**

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats
Date : mardi 18 juin 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE
Email : commissionlabel@savoie.fff.fr

Lundi 18 septembre 2023

À l'attention des :
- Clubs non labellisés lors des précédentes saisons,
- Clubs en démarche de renouvellement lors de la saison 2023/2024
- D'autres clubs qui ne sont pas encore venus dans la démarche

Les clubs qui souhaitent s'engager dans les démarches qualité :

LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE
LABEL JEUNES FÉMININE FFF CRÉDIT AGRICOLE

doivent envoyer au district avant le :
LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

un courrier signé par le Président et le Comité directeur du club.
Cette lettre devra faire ressortir les motivations ainsi que les attentes du club concernant la démarche label.

Une réunion de présentation des LABELS JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE aura lieu **le jeudi 12 OCTOBRE à 18h45.**

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52
Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 18 septembre 2023

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Christophe DUPAYS, Emmanuel BONTRON
Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH

NOTES AUX CLUBS et ARBITRES

Pour toutes demandes, sur les désignations (lieu de rencontre, horaire, modifications, etc.)
La CDA demande aux arbitres de s'informer auprès des clubs pour toutes les interrogations sur les désignations.
La CDA (gestion des désignations) ne peut plus répondre totalement aux demandes incessantes que ce soient des clubs ou des arbitres.
Merci aux clubs de renseigner les arbitres
Merci aux arbitres de chercher les réponses auprès des clubs

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – SAISON 2023 / 2024

A L'ATTENTION des CLUBS

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage
à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.
Elle se déroulera en internat (sur le site de VOGLANS)

Aux dates suivantes : **Du vendredi 20 octobre 2023 au dimanche 22 octobre 2023** (séance 1 à 6)
Et
(Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY)

à la date suivante : **Le samedi 28 octobre 2023** (séance 7 administrative et examen)

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.
Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou formations@laurafoot.fff.fr

DATES A RETENIR

Le lundi 25 septembre 2023, réunion de CDA - CD
Le jeudi 28 septembre 2023, réunion plénière de CDA
Le 02 octobre 2023, réunion de CDA
Le 09 octobre 2023, réunion de CDA
Le 16 octobre 2023, réunion de CDA - CD
Du vendredi 20 octobre au dimanche 22 octobre 2023, Stage Ecole d'Arbitrage (1ére session)
Le 23 octobre 2023, réunion de CDA
Le samedi 28 octobre 2023, finalisation du stage Ecole d'Arbitrage (gestion Administrative, Examen)
Le 30 octobre 2023, réunion de CDA

COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28

COMMISSION DE DISCIPLINE ET FAIR-PLAY

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 18 Septembre 2023

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Magalie JULLIARD
Présents non élus : Daniel BARTHOLOME - Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL BIRON

NOTE AUX CLUB

Suite à la visite du stade de BOUTRON le 19/09/2023 avec 3 membres de la commission de discipline, le responsable des sports et 3 membres des services techniques de la ville de Chambéry, il a été convenu que :

la Commission de Discipline du District de Savoie Football lève la suspension et autorise les matchs sur le stade de BOUTRON.

Toutefois, les clubs engagent leur responsabilité s'ils n'utilisaient pas les dispositifs de sécurité mis à leur disposition.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».
La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline,
Magalie JULLIARD

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.
Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club.
Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Extraction sanction suspension ferme du lundi 18 septembre						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
18/09/2023	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	10/09/2023	2 MF dont Auto	11/09/2023
18/09/2023	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	10/09/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	25/09/2023
18/09/2023	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	09/09/2023	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	10/09/2023
18/09/2023	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	10/09/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	25/09/2023
18/09/2023	D3	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	09/09/2023	2 MF dont Auto	10/09/2023
18/09/2023	D3	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	09/09/2023	4 MF dont Auto	10/09/2023
18/09/2023	D3	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	10/09/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/09/2023
18/09/2023	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	10/09/2023	4 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	11/09/2023
18/09/2023	D2	Joueur	U.S. MODANE	10/09/2023	2 MF dont Auto	11/09/2023

FAIR-PLAY et CARTONS BLEUS

Vous trouverez en annexe de ce PV, les Classements 2022/2023 FAIR PLAY et Cartons Bleus (seniors et U15/U17)

ANNEXES

- Amendes administratives
- Rencontres
- Calendrier des journées saison 2023/2024
- Classements FAIR PLAY
- Cartons Bleus (seniors et U15/U17)
- Formation PSA SAVOIE